

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
 Prise en charge : pec@mupras.com
 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

<input checked="" type="checkbox"/> Maladie	<input type="checkbox"/> Dentaire	<input type="checkbox"/> Optique	<input type="checkbox"/> Autres
Cadre réservé à l'adhérent (e)			
Matricule : 08888	Société : RDS		
<input checked="" type="checkbox"/> Actif	<input type="checkbox"/> Pensionné(e)	<input checked="" type="checkbox"/> Autre :	147604
Nom & Prénom : Benas Sofie			
Date de naissance : 24/05/1981			
Adresse : Residenee la Jardine de l'ceza 2			
Tél. : 06 61 78 66 86	Total des frais engagés : 2736,72 Dhs		

Autorisation CNDP N° : AA-215/2019

Cadre réservé au Médecin			
Spécialiste des Maladies Respiratoires Centre Commercial Nadia - Imm 4 Bd. Brahim Roudani 052 98 88 54 IMRE 024462200			
Cachet du médecin :			
Date de consultation : 02/11/2023 Nom et prénom du malade : Idrissi Ahamane Age : Lien de parenté : <input type="checkbox"/> Lui-même <input type="checkbox"/> Conjoint <input type="checkbox"/> Enfant Nature de la maladie : pneumopathie			
En cas d'accident préciser les causes et circonstances :			
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.			
J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles. Fait à : Le 01/01/2022 Signature de l'adhérent(e) : Sofie			

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
02/11/2022	C3	300,00	INP ;	

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE DES DATES	02/11/2023	6956,70
INP 6920943639		

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
MOULAY YOUSSEF	02/11/23	B 8468	600,82
	02/11/23	B 932	1137,20

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Particien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

VOLET ADHERENT

* Il est entendu que le règlement est conditionné par la fourniture de tous les justificatifs exigés par la Mutuelle.

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	INP : <input type="text"/>
				COEFFICIENT DES TRAVAUX <input type="text"/>
				MONTANTS DES SOINS <input type="text"/>
				DEBUT D'EXECUTION <input type="text"/>
				FIN D'EXECUTION <input type="text"/>
ODF PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE H 25533412 21433582 00000000 00000000 D 00000000 00000000 35533411 11433553 G B			
	[Création, remont, adjonction] Fonctionnel. Therapeutique, nécessaire à la profession			
	COEFFICIENT DES TRAVAUX <input type="text"/>			
	MONTANTS DES SOINS <input type="text"/>			
	DATE DU DEVIS <input type="text"/>			
	DATE DE L'EXECUTION <input type="text"/>			
	VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS			
	VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION			

Professeur Abdallah El Meziane

Spécialiste des Maladies Respiratoires

Asthme et Allergies Respiratoires

Endoscopie bronchique

Exploration Fonctionnelle Respiratoire

Exploration des Troubles du Sommeil



د. الله المزيان
براهي الجهاز التنفسى
السياسية

لال النوم



Casablanca, le 02/01/2023 بدار البيضاء، في

IDRISSI Elhmane

8350 Rhinolaya fct

2 pilules par jour x 4/jour x 8j
10 monther liens apres

120,00

20

Cefaco 200 mg (Cap x10)

1 comprimé matin, 1 comprimé midi

3

Omoxet sur ordonnance

100mg x 100 x

26,40

4

VIT C 1000 mg matin

1 comprimé le matin x 100

410,90

5

Zin acetate 45 mg

100mg par x 100

132,00

6

Bacitrac fct

peut onglet, 100 mg x 20

2x29,70

7

AZIX 500 mg

1 comprimé x 10

79,50

8

20 comprimés effervescents

05 22 98 88 54 / 0623 2

Centre Commercial Na

PPU 400H90 EXP 06/2025

PPU 400H90 EXP 06/2025

ZINASKIN 45 mg

المركز التجاري نادية، عمارة 4 الشقة 1

Nada - Tél.: 05 22 98 88 54 / 0623 256 019

Professeur A. El Meziane
Spécialiste des Maladies Respiratoires
Centre Commercial Nada - Imm. 4
Bd. Ibrahim Roudani - 32298,88,54

ce favorise une bonne digestion après une thérapie prolongée.

Bacilac Forte est recommandé dans tous les cas
besoin d'un coup de pouce : ballonnements, flatulence,

PPC : 137 DH 00

Fabricant : Sigmar Italia S.p.A

Via Sombreno 11
74017 * * (BG) Italia

PPC:79,90 DH

6702/20

220128

Lot : A CONSOMMER
avant le :

8 032578 479515

Professeur Abdallah El Meziane

Spécialiste des Maladies Respiratoires

Asthme et Allergies Respiratoires

Endoscopie bronchique

Exploration Fonctionnelle Respiratoire

Exploration des Troubles du Sommeil



الاستاذ عبد الله المزيان

اختصاصي في أمراض الجهاز التنفسي

الضيق وأمراض الحساسية

التنظير الداخلي للرئة

فحص وظيفة التنفس

فحص اضطرابات التنفس خلال النوم

Casablanca, le 21/12/2022 الدار البيضاء ، في

Jeudi IDRISI Dhoumou

NFS + Rejet B

CRP

ferrihémine

PCT

PCR (PARS-OUV
(pr accuville nra - plage)



Professeur A. El Meziane
Spécialiste des Maladies Respiratoires

Centre Commercial Nadia - Imm. 4
Bd. Brahim Roudani - 022.98.88.54

LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES MOULAY YOUSSEF

Dr Ghizlane BENNIS : Pharmacien Biologiste Diplômée de l'Université René Descartes (Paris V)
Angle Bd, Moulay Youssef et Hassan 1er Résidence Sourour Tél : 022 49.13.01/02 Fax : 022 49 .13.03



INPE : 093000933

Facture

N° facture 2023-000010

Date 02/01/2023

Patient IDRISI MANSOURI Othmane

Date prélèvement : 02/01/2023

Analyses	Valeur en B	Montant
HEMOGRAMME : NFS + PLQ	80	107,20
CRP : PROTEINE-C REACTIVE	100	134,00
FERRITINE	250	335,00
PROCALCITONINE	400	536,00
Total B	830	1 112,20
APB	1,0	25,00
Majoration de garde		
Total		1 137,20

Arrêtée la présente facture à la somme de : MILLE CENT TRENTE-SEPT DIRHAMS ET 20 CENTIMES ***

LABORATOIRE
MOULAY YOUSSEF
Angle Bd. M.Youssef & Hassan 1er
Casablanca - Tel : 022 49.13.01/02

LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES MOULAY YOUSSEF

Dr Ghizlane BENNIS : Pharmacien Biologiste Diplômée de l'Université René Descartes (Paris V)
Angle Bd, Moulay Youssef et Hassan 1er Résidence Sourour Tél : 022 49.13.01/02 Fax : 022 49 .13.03



INPE : 093000933

Facture

N° facture 2023-000009

Date 02/01/2023

Patient IDRISI MANSOURI Othmane

Date prélèvement : 02/01/2023

Analyses	Valeur en B	Montant
RECHERCHE D'ARN VIRAL SARS Cov 2 (COVID 19)	448	600,32
Total B	448	600,32
APB	0,0	0,00
Majoration de garde		
Total		600,32

Arrêtée la présente facture à la somme de : SIX CENTS DIRHAMS ET 32 CENTIMES ***



Casablanca, le : 02/01/2023

Code Patient : 12-002775

Compte rendu d'analyses

INPE : 093000933



Dossier N° : 020123-022 Pvt du: 02/01/2023 13:50

Nom : Enf IDRISI MANSOURI Othmane
Demandé par Dr : EL MEZIANE ABDELLAH

Page : 1/1

ANALYSES D'HEMATOLOGIE

HEMOGRAMME : NFS + PLQ

(Technique : Sysmex XS1000)

				Valeurs Usuelles	Antériorité
Globules rouges	:	5,19	10 ⁶ /mm ³	(4,44 - 5,61)	4,89 (22/12/18)
Hémoglobine	:	15,10	g/dl	(12 - 14,5)	13,70 (22/12/18)
Hématocrite	:	41,80	%	(36 - 45)	39,30 (22/12/18)
VGM	:	80,50	fL	(74 - 91)	80,40 (22/12/18)
TGMH	:	29,10	pg	(24 - 30)	28,00 (22/12/18)
CCMH	:	36,10	g/dl	(28 - 33)	34,90 (22/12/18)
Globules blancs	:	7980	/mm ³	(4500 - 13000)	7590 (22/12/18)
Formule sanguine	:				
Neutrophiles	:	79	%	6304,20 /mm ³	3696,00 (22/12/18)
Eosinophiles	:	0	%	0,00 /mm ³	(Inférieur à 400)
Basophiles	:	0,1	%	7,98 /mm ³	30,00 (22/12/18)
Lymphocytes	:	12,4	%	989,52 /mm ³	2201,00 (22/12/18)
Monocytes	:	8,5	%	678,30 /mm ³	721,00 (22/12/18)
Plaquettes	:	219 000	/mm ³	(150000 - 400000)	293 000 (22/12/18)

ANALYSES DE BIOCHIMIE (SANG)

CRP : PROTEINE-C REACTIVE

(Technique : LATEX)

Valeurs Usuelles
(Inférieur à 6)

Antériorité
< 6 (22/01/16)

ANALYSES D'IMMUNOLOGIE-SEROLOGIE

FERRITINE

(Technique : Immunofluorescence/Afias-6)

:

141,94 ng/ml

(20 - 250)

Ghizlane BENNIS
Pharmacien Biogiste



Angle Bd. Moulay Youssef et Hassan 1er Résidence Sourour, RDC

05 22 49 13 01 / 05 22 49 13 02 / Fax : 05 22 49 13 03 / Patente : 35510149

Casablanca, le : 02/01/2023

Code Patient : 12-002775

Compte rendu d'analyses

INPE : 093000933



Dossier N° : 020123-022 Pvt du: 02/01/2023 13:50

Nom : Enf IDRISI MANSOURI Othmane

Demandé par Dr : EL MEZIANE ABDELLAH

Page : 1/1

ANALYSES HORMONALES

PROCALCITONINE

(Technique : VIDAS B.R.A.H.M.S PCT /ELFA)

: 0,07 ng/ml

Valeurs Usuelles
(Inférieur à 0,5)

Antériorité

Ghizlane BENNIS
Pharmacien Biologiste



Angle Bd. Moulay Youssef et Hassan 1er Résidence Sourour, RDC



05 22 49 13 01 / 05 22 49 13 02 / Fax : 05 22 49 13 03 / Patente : 35510149

Casablanca, le : 02/01/2023

Code Patient : 12-002775

Compte rendu d'analyses

INPE : 093000933



Dossier N° : 020123-023 Pvt du: 02/01/2023 13:52 ***

Nom : Enf IDRISI MANSOURI Othmane

Page : 1/1

VIROLOGIE

Valeurs Usuelles

Antériorité

RECHERCHE D'ARN VIRAL SARS Cov 2 (COVID 19):

(Technique : (RT-PCR temps réel GeneXpert))

NATURE DU PRELEVEMENT :

Ecouvillonnage Nasopharyngé

RECHERCHE SARS CoV 2 :

NEGATIVE : ARN Viral non détecté

Ghizlane BENNIS
pharmacien biologiste



Angle Bd. Moulay Youssef et Hassan 1er Résidence Sourour, RDC



05 22 49 13 01 / 05 22 49 13 02 / Fax : 05 22 49 13 03 / Patente : 35510149